



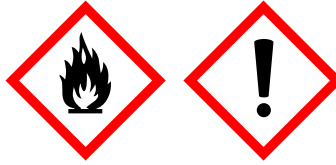
FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol**L-F-T****Danger**

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 102 136
Nom commercial : Propan-2-ol
Identification de la société : JEULIN SA
T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : F; R11
R67
Xi; R36

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (CLP : Flam. Liq. 2)
- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement • Mention de danger

: Danger
: H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
: H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
: H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• Conseils de prudence

- Généraux
- Prévention

: P102 : Tenir hors de portée des enfants.
: P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol**L-F-T**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS (suite)

- **Intervention** : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
Propane-2-ol	: 100 env. %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	----- F; R11 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) STOT SE 3 (H336)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Administrer de l'oxygène et une assistance respiratoire si nécessaire. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : Consulter immédiatement un ophtalmologue. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
- **Ingestion** : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Prévention** : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la chaleur.
- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Mousse.
Poudre.
Dioxyde de carbone.
- **Contre-indiqué** : Eau.
- Risques particuliers** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

JEULIN SAT: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr**N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59**



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol

L-F-T

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.
- Précautions individuelles** : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Evacuer et restreindre l'accès.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+5°C / +25°C)
- Stockage - à l'abri de** : Aluminium (Al).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
- Contrôle de l'exposition**
- France** : VLE [mg/m³] : 980
VLE [ppm] : 400

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : Propan-2-ol - Alcool isopropylique - Isopropanol - 2-propanol.
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Alcool.
- pH** : (20 °C) : 7

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol

L-F-T

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Poids moléculaire	: 60,10
Point de fusion [°C]	: - 88,5
T° d'ébullition initiale [°C]	: (1015 hPa): 82,4
Densité	: (20 °C): 0,785
Densité de vapeur relative (air=1)	: 2,1
Viscosité à 20°C [mPa.s]	: 2,2
Solubilité dans	: Solvants organiques. : soluble Eau. (20 °C) : soluble
Point d'éclair [°C]	: 12
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 400-456
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 2
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 12

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	: Étincelles. Flamme nue. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents réducteurs forts. (Métaux alcalins, métaux alcalinoterreux...). Oxydants forts. (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...). Comburant. Aluminium (Al). Aldéhydes.
Réactions dangereuses	: Combustible. Danger de feu/explosion.
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone.
Propriétés dangereuses	: Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	
- Inhalation	: Irritation du tractus respiratoire. L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience.
- Cutanée	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
- Oculaire	: Irritant pour les yeux.
- Ingestion	: Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée. Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
- Autre	: La surexposition à long terme provoque des effets sur le foie et les reins. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol**L-F-T**

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

Irritation de la peau (lapin)	: Légèrement irritant.
Irritation des yeux (lapin)	: Très irritant pour les yeux. Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	: N'est pas supposé toxique.
Effets cancérogènes	: N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales
Effets mutagènes	: Les tests mutagéniques sont négatifs.
Expériences sur les humains	: DLLo (orale) : 3570 mg/kg.
Autres informations toxicologiques	: D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques. Des informations toxicologiques complémentaires sont disponibles dans la fiche toxicologique INRS FT N°: 66.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques

DThO (gO₂/g)

DCO

DBO

Potentiel de bio-accumulation

Biodégradation [%]

Eviter le rejet dans l'environnement.

: Bactéries : Photobacterium phosphoreum CE50 : 22000 mg/L/15 min (test microtox).
Poissons : P. Promelas CL50 : 9640 mg/L/96h
Daphnies : Daphnia magna : CE50 : 13299 mg/L/48h.
Algues : Desmodesmus subspicatus CI50 : > 1000 mg/L/72h

: 2,4

: 96% de DThO.

: 49 % de DThO/5j

: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.

: 95 %/ 21 j - Biodégradabilité facile.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Éviter le rejet dans l'environnement.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Proper shipping name	: 1219 ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), 3, II, ADR
- No ONU	: 1219
- I.D. n° :	: 33
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Class : 3 Group : II

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 6

Révision nr : 3

Date : 1 / 2 / 2011

Remplace la fiche : 22 / 7 / 2003

Propan-2-ol

L-F-T

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Transport par mer

- GGVE/GGVSee classe
- Code IMO-IMDG : UN 1219 Isopropanol
- Classe : 3
- Groupe d'emballage : II

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 1219 Isopropanol
- IATA - Classe ou division : 3
- Groupe d'emballage IATA : II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R11 : Facilement inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document